



Résultats de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription : 2,45 M€ levés, dont 1,02 M€ de *new money* et 1,43 M€ par compensation de créance

Paris, le 29 avril 2020, 18h CET - EMOVA Group (FR0013356755 - ALEMV), (« EMOVA Group » ou la « Société ») 1^{er} réseau de vente de fleurs au détail sous les marques Monceau Fleurs, Happy, Au Nom de la Rose, Cœur de Fleurs et Bloom's, annonce avoir levé 2.450.043,90 €, prime d'émission incluse, par émission de 2.722.271 actions nouvelles (les « Actions Nouvelles ») au prix de 0,90 € par action dans le cadre de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription dont la période de souscription s'est clôturée le 24 avril 2020 (l'« Augmentation de Capital »).

L'Augmentation de Capital a été souscrite en espèces à hauteur de 1.020.717,90 €, soit 41,66 % du produit brut, et par compensation d'une créance détenue par EMOVA Holding (principal actionnaire de la Société) sur la Société à hauteur de 1.429.326 €, soit 58,34 %.

A l'issue de la période de souscription, la demande globale (irréductible et réductible) s'est élevée à 2.722.271 Actions Nouvelles, représentant plus de 92 % de l'offre initiale, répartie comme suit :

- 2.368.550 actions à titre irréductible (dont 1.588.140 actions à souscrire par compensation de créance détenue par EMOVA Holding sur la Société) ; et
- 353.721 actions à titre réductible.

Le taux de service des demandes à titre réductible s'élève donc à 100 %.

Pour rappel, le prix de souscription des Actions Nouvelles, soit 0,90 €, se situant sous la valeur nominale unitaire d'une action ordinaire de la Société, à savoir 3 €, la libération des Actions Nouvelles sera effectuée pour partie en numéraire (en espèces et par compensation de créances à hauteur de 0,90 € par Action Nouvelle) et pour l'autre partie par prélèvement sur les réserves disponibles de la Société (à hauteur de 2,10 € par Action Nouvelle), soit une libération en numéraire d'un montant total de 2.450.043,90 € et une libération par prélèvement sur les réserves disponibles d'un montant total de 5.716.769,10 €.

A l'issue du règlement-livraison de l'Augmentation de Capital, le capital social de la Société sera donc augmenté de 8.166.813 € et s'élèvera ainsi à 24.997.866 €, divisé en 8.332.622 actions de 3 € de valeur nominale chacune. EMOVA Holding, principal actionnaire de la Société, détiendra 4.605.603 actions



représentant 55,27 % du capital de la Société, le solde de sa créance sur la Société étant ramenée à 592.348 €. Il est rappelé que préalablement à l'Augmentation de Capital, EMOVA Holding détenait 3.017.463 actions représentant 53,78 % du capital de la Société ainsi qu'une créance de 2.021.674 €.

L'émission des Actions Nouvelles, le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur le marché Euronext Growth à Paris des Actions Nouvelles interviendront le lundi 4 mai 2020. Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante et donneront droit à toutes les distributions effectuées par la Société à compter de leur émission.

Les Actions Nouvelles seront immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société, déjà négociées sur Euronext Growth à Paris, et seront négociables, à compter de leur émission sur la même ligne de cotation.

Cette Augmentation de Capital permet à la Société d'assainir son bilan au moyen de la capitalisation d'un montant de 1.429.326 € prélevé sur la créance d'un montant total de 2.021.674 € détenue par EMOVA Holding sur la Société. Plus marginalement, elle contribue au financement du plan stratégique à 5 ans axé sur la croissance, la rentabilité et le développement durable annoncé par la Société dans son communiqué du 12 mars 2020 et disponible sur le site internet de la Société <http://emova-group.com/finances/> (le solde du financement nécessaire ayant vocation à provenir de financements bancaires et/ou obligataires).

Bruno Blaser, Président du Directoire d'EMOVA Group, déclare : « Je tiens à remercier l'ensemble de nos actionnaires historiques qui ont contribué au succès de cette opération et souhaite la bienvenue aux nouveaux investisseurs qui sont entrés au capital d'EMOVA Group. Leur confiance et leur soutien en cette période pétrie d'incertitudes démontrent la solidité du modèle de développement du Groupe. »

Il est rappelé qu'en application des dispositions de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, et de l'article 211-2 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF »), l'Augmentation de Capital n'a pas donné lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF car le montant total de l'offre calculé sur une période de douze mois ne dépassait pas 8.000.000 €.

L'offre était ouverte au public en France uniquement.

Codes de l'action

Libellé : EMOVA GROUP

Code ISIN : FR0013356755

Mnémonique : ALEMV

ICB Classification : 5379, Specialty Retailers

Lieu de cotation : Euronext Growth Paris



A propos d'EMOVA GROUP

Créé en 1965, EMOVA Group est le 1er réseau de vente de fleurs au détail, grâce à ses quatre marques enseignes : Monceau Fleurs, Happy, Au Nom de la Rose, Cœur de Fleurs. Son modèle s'appuie à la fois, sur le développement de succursales détenues en propre et sur un réseau de franchisés entrepreneurs qu'EMOVA Group accompagne au quotidien dans l'approvisionnement en fleurs, plantes et accessoires. Depuis septembre 2018, EMOVA Group détient aussi une marque digitale, Bloom's, spécialiste de la vente de fleurs de saison en ligne par abonnement, vient compléter l'offre web d'EMOVA Group et renforcer sa stratégie omnicanale. Au 30 septembre 2019, le groupe compte 366 magasins, dont 301 en France. EMOVA Group est coté sur Euronext Growth (FR0013356755 - ALEMV).



Pour plus d'informations : <http://emova-group.com>

Contacts

Relations Investisseurs

EMOVA Group

Bruno Blaser

Tel. : 01 80 00 20 11

ri@emova-group.com

Relations Presse

Steele&Holt

Daphné Claude / Servane Taslé

Tel. : 06 66 58 81 92 / 06 66 58 84 28

daphne@steeleandholt.com

servane@steeleandholt.com